

### **Consignes MEM2 :**

*L'oral en lui-même dure 10 minutes : 5 minutes de synthèses et 5 minutes où il faudra répondre à une ou plusieurs questions ouvertes (le but sera de développer au maximum ses réponses et d'approfondir son argumentation).*

*Vous avez 10 minutes pour vous préparer, durant cette préparation vous devez :*

- *Faire une synthèse globale du texte (Lui donner un titre, source, de quoi ça parle, ...)*
- *Extraire 3 mots (ou groupe de mots) clefs du texte (Mots qui pour vous sont les plus importants du texte)*
- *Justifier ces mots clefs (pourquoi avoir choisi ces mots, quels sont leur importance dans le texte ?)*
- *Répondez à la question : Lors d'un recrutement, pensez-vous qu'il faille révéler son handicap ?*

*S'il vous reste du temps, identifiez les problématiques du texte, trouvez des solutions à ces problématiques, écrivez ce que vous pensez du texte, ...*

*Cela pourra toujours être utile pour répondre par la suite aux questions du jury et vous permettra d'approfondir votre analyse de texte !*

## **SUJET-1-4**

The Conversation 29 septembre 2019, 20:59

Sarah Richard

Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, c'est l'un des objectifs affichés par la loi « Avenir professionnel », qui entre en vigueur en 2020. Les entreprises sont toujours tenues d'embaucher 6 % de travailleurs bénéficiant de la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH), faute de quoi elles s'exposent à des sanctions financières. Mais les modes de calcul et de déclaration de ces travailleurs évoluent, notamment en étendant l'obligation aux PME comptant moins de 20 salariés et en incluant tous les types d'emploi, même les stages.

Dans ce contexte, les étudiants concernés ont-ils intérêt à révéler leur situation à de potentiels employeurs ?

Parmi les demandeurs d'emploi, si 25 % ont un niveau supérieur au bac, ce taux recule à 11 % chez ceux qui bénéficient de la RQTH. Cette pénurie de compétences est souvent pointée par les entreprises qui peinent à atteindre les quotas réglementaires : les candidats peuvent donc supposer qu'elle joue en leur faveur. (...)

Il y a le poids des préjugés. Dans une société qui valorise la compétition et la performance, les étudiants peuvent hésiter à révéler un handicap dit « invisible »,

comme une maladie chronique ou un trouble psychique. Et les statistiques actuelles éveillent des craintes : le taux de chômage des personnes en situation de handicap s'élève à 19 % contre 10 % pour les personnes valides. Un phénomène causé par des difficultés d'accès comme des discriminations. (...)

L'existence d'un quota de 6 % de travailleurs handicapés est largement pris en compte par les étudiants et les jeunes diplômés lorsqu'ils se demandent s'ils vont ou non révéler leur handicap.

S'ils le font, c'est avant tout pour obtenir des aménagements au quotidien : aménagements horaires, aide à la communication, matériel adapté. Mais ils utilisent aussi cette révélation comme un argument lors de leurs négociations avec l'entreprise. A compétences égales, révéler un handicap peut donner un petit coup de pouce aux jeunes diplômés, notamment dans des secteurs perçus comme concurrentiels. Cependant, la crainte d'être recruté « pour un statut et non pas pour ses compétences » demeure l'un des fils conducteurs de la prise de décision.

Pour faire la part des choses, les jeunes diplômés n'hésitent pas à auditer les pratiques de l'entreprise, et ce en amont de leur recrutement, afin de vérifier que les actions affichées sur les supports institutionnels reflètent une réelle volonté d'intégration. « Le handicap, c'est souvent un objet de marketing ». (.. )

De manière globale lorsque tes jeunes diplômés font le choix de révéler leur handicap, ils vont alors adopter des stratégies opposées. Certains auront une approche plutôt normalisante, consistant à montrer que, malgré le handicap, ils sont en capacité de fonctionner comme une personne valide. Ils entendent compenser par eux-mêmes leurs potentielles lacunes ou difficultés en faisant plus d'heures par exemple, plutôt qu'en demandant un aménagement.